

Se constituye el IES de Orpesa

El centro deja de ser una sección de Educación Secundaria dependiente del IES Violant de Casalduch de Benicàssim

**ORPESA
EL 7 SET**

El Diari Oficial de la Comunitat Valenciana (DOCV) publicó el pasado 7 de julio un decreto por el que el IES de Orpesa del Mar, que hasta ahora era una sección de Educación Secundaria dependiente del Instituto Violant de Casalduch de Benicàssim, queda constituido como un Instituto de Educación Secundaria con autonomía propia.

El instituto queda configurado con 12 unidades de Educación Secundaria Obligatoria y cuatro de bachillerato, con una capacidad para 360 puestos escolares de ESO y 140 de Bachillerato. Además, a efectos de la realización de la prueba de acceso a la universidad, el centro se adscribe a la Universidad Jaume I. La Conselleria de Educación también ha determinado que para el próximo curso 2008-2009 el nuevo instituto de Orpesa del Mar tendrá 16 unidades de Enseñanza Secundaria Obligatoria, un grupo primero de Bachillerato y un grupo segundo también de Bachillerato. La Concejala de Educación de Orpesa del Mar, Isabel Matilla, se mostró satisfecha por esta publicación. "Es una muy buena noticia para Orpesa del Mar, ahora sólo queda deter-

minar el nombre que llevará el instituto. Su nueva denominación se aprobará próximamente en el Consejo Escolar", destacaba la edil.

Historia

El instituto de Orpesa del Mar se creó como sección del IES Violant de Casalduch de Benicàssim en el curso 2003-2004. Se ubicó provisionalmente en la calle Peñíscola con 8 unidades de ESO para atender a 240 alumnos. El curso 2006-2007 se inauguraron nuevas instalaciones del instituto en la calle Vicente Blasco Ibáñez, ubicación actual del mismo. Instalaciones que fueron impulsadas por el Equipo de Gobierno de Orpesa del Mar que, siempre con el respaldo de la Conselleria de Educación, consiguió que el centro estuviera preparado para la implantación de Bachillerato, con una completa dotación de material académico.

Finalmente, el curso 2007-2008 se iniciaron los estudios de Bachillerato de Ciencias de la Naturaleza y de la Salud, y Bachillerato de Humanidades y Ciencias Sociales, con un grupo de primero mixto.



De acampada al embalse de Alarcón

Un grupo de niños de Alcossebre, Torreblanca y Orpesa participarán en un campamento organizado por Tiempo Libre, que se celebra del 11 al 18 de agosto en el Embalse de Alarcón, en Cuenca. La expedición partió el día 11 por la mañana para iniciar las actividades programadas, que incluyen paseos a caballo, quad, escalada, piragua, tirolina, entre otras. La práctica de deporte al aire libre y la confraternización entre

los participantes son los principales objetivos de esta acampada, que pondrá el broche de oro de las vacaciones de verano para todos sus participantes.

Este año, el Ayuntamiento de Torreblanca ha colaborado con esta iniciativa subvencionando en parte el coste de la inscripción a los niños empadronados en la localidad que participan en la misma.

Constitution du Lycée d'Orpesa

Le Journal Officiel de la Communauté Valencienne (Diari Oficial de la Comunitat Valenciana - DOCV, en valencien) a publié le huit juin deux mille huit un arrêté grâce auquel l'établissement d'enseignement secondaire d'Orpesa est devenu le nouveau Lycée de la ville à caractère tout à fait autonome. Cet établissement était jusqu'ici une division du secondaire dépendante du Lycée Violant de Casalduch, de Benicàssim.

Le lycée accueille à présent 12 unités du Premier et du Deuxième Cycle de l'Enseignement Secondaire Obligatoire et quatre groupes-classe de l'Enseignement Secondaire Post-obligatoire ("Bachillerato" en espagnol). 360 places scolaires sont destinées au Secondaire Obligatoire ("ESO" en espagnol) et 140 au Secondaire Post-obligatoire. En outre, l'établissement scolaire est affecté à l'Université Jaume I pour la réalisation du concours d'entrée à l'université afin d'obtenir le Baccalauréat.

Le Département (Conselleria) d'Éducation de la Generalitat (Gouvernement régional) a aussi établi que le nouveau Lycée d'Orpesa aura 16 unités de l'Enseignement Secondaire Obligatoire, une classe Première (1º de Bachillerato en espagnol) et une classe Terminale (2º de Bachillerato en espagnol) pour la prochaine année scolaire 2008-2009.

La Vice-présidente de la Commission Éducation de la Mairie d'Orpesa, Mme. Isabel Matilla, s'est montrée très heureuse de la publication de cet arrêté. "C'est une très bonne nouvelle pour Orpesa, il ne reste à présent qu'à décider le nom que le lycée va avoir. Le Conseil Scolaire en approuvera prochainement la nouvelle dénomination", a remarqué madame la Conseillère Municipale.

Histoire

Le lycée d'Orpesa a été créé comme une division du Lycée Violant de Casalduch de Benicàssim pendant l'année scolaire 2003-2004. Lorsqu'il a été situé dans le provisoire rue Peñíscola, il comptait 8 unités de l'Enseignement Secondaire Obligatoire pour 240 élèves.

De nouvelles installations ont été inaugurées dans l'emplacement actuel du lycée, rue Vicente Blasco Ibáñez, pendant l'année scolaire 2006-2007. Le Conseil Municipal d'Orpesa, avec le soutien du Département d'Éducation de la Generalitat, a toujours encouragé la construction de ces installations et obtenu les four-

nitures scolaires les plus complètes.

Enfin, les études du Secondaire Post-obligatoire section littéraire et section scientifique ont commencé en 2007-2008 avec la création d'une classe Première à caractère mixte.

Orpesa dispose déjà de sa première zone publique WI-FI / ASFI

Les usagers de la Bibliothèque Municipale d'Orpesa pourront disposer de connexion sans fil pour accéder à l'Internet depuis n'importe quel point des installations grâce à l'implantation du système Wi-Fi / ASFI, d'après l'annonce faite par le Vice-président de la Commission Technologie de la Mairie d'Orpesa, M. Germán Llopis.

"Grâce à ce nouveau service, n'importe quel usager de la bibliothèque qui dispose d'un ordinateur portable ayant la technologie adéquate, pourra surfer librement sur l'Internet gratis, c'est ainsi donc que l'on satisfait les demandes de maints utilisateurs qui sollicitaient ce service", a affirmé M. Germán Llopis.

Cette nouveauté n'a représenté aucun coût additionnel pour le conseil municipal puisque l'on a réutilisé les ressources que la Mairie d'Orpesa avait déjà, en plus des technologies libres tout à fait gratuites. Monsieur le conseiller municipal a remarqué le travail mis en place par les services informatiques de la Mairie et il a aussi affirmé que "la Commission Technologie continuera à travailler pour rapprocher des citoyens les nouvelles technologies. Voici un premier pas, mais nous espérons en faire beaucoup d'autres parce que notre but principal c'est d'affronter tous les changements nécessaires afin qu'Orpesa devienne une commune moderne, complètement adaptée aux nouveaux temps".

La Bibliothèque Municipale a également augmenté le nombre des bornes de la dernière génération pour l'accès libre à l'Internet; ce fait et l'implantation du nouveau service Wi-Fi / ASFI couvrent tous les besoins des voisins d'Orpesa et des touristes qui y passent leurs vacances pour ce qui est de l'accès aux nouvelles technologies.

"Depuis que le service de la zone Wi-Fi / ASFI est en train de fonctionner il y a peu de jours, on a débloqué la liste d'attente préalable pour l'accès à l'Internet, puisque beaucoup d'usagers de la bibliothèque rapportent maintenant leurs propres terminaux informatiques. Il est gratifiant d'observer comment les gens sont

ORPESA AU JOUR LE JOUR - par Domingo Ramírez Jiménez

reconnaissants de l'installation de ce service et l'on se rend compte que l'on est en train de travailler sur la bonne voie", a manifesté le conseiller municipal, M. Germán Llopis.

La Mairie d'Orpesa continue à s'efforcer de travailler pour augmenter le nombre des zones Wi-Fi / ASFI de libre accès dans la commune, vu le succès que l'implantation de ce système a eu dans la Bibliothèque Municipale.

Soleil et santé chez l'enfant

Plage de la Conxa, celle du Morro de Gos, celle des Amplàries, les Platgetes de Bellver: c'est la saison estivale à Orpesa et il est évident que le tourisme de soleil et de plage profite de tous les attraits que la ville peut offrir aux estivants. Mais le soleil est une arme à double tranchant dont le rayonnement devient parfois un compagnon de voyage trop gênant.

Si l'on tient compte du fait que les hommes et les femmes reçoivent sur leur peau de 50% à 80% des ultraviolets avant d'avoir 18 ans et que le redoutable mélanome met de dix à vingt ans à se manifester après avoir nuit à la derme, sans aucun doute faudrait-il protéger les enfants des effets nuisibles du soleil à plus forte raison: mieux vaut prévenir que guérir! Les enfants dont la peau a été sévèrement brûlée par le soleil ont de grandes chances d'avoir un cancer quand ils deviendront adultes.

Les conseils du pédiatre, du dermatologue ou du pharmacien seront donc essentiels et très utiles en permanence pour ce qui est du choix des produits de protection contre le rayonnement du soleil. Plus l'enfant sera petit, plus sa peau sera fragile et plus le facteur de protection de la crème solaire à appliquer sera élevé.

Il est conseillé de ne pas demeurer avec de petits bébés âgés de moins d'un an au bord de la mer même s'ils se trouvent sous un parasol, puisque les ultraviolets peuvent aussi être reflétés par le sable de la plage jusqu'à 25%.

À partir d'un an il faudra considérer l'application aux enfants d'un écran total, soit un facteur de protection solaire supérieur à 50 et proche de 60. Ce facteur diminuera conformément au développement corporel de l'enfant.

Enfin, il est absolument nécessaire se rappeler les enfants à la peau claire, aux cheveux blonds ou roux, qui ont des taches de rousseur et les yeux verts ou bleus, montreront une plus grande sensibilisation face aux ultraviolets, plus connus par leur abréviation UV. Le site web de l'Agence de l'État Espagnol de la Météorologie

(AEMET en langue espagnole), www.aemet.es, peut fournir des renseignements très valables concernant les indices UV de toutes les communes espagnoles.

Sol y salud en el niño

Playa de la Conxa, la del Morro de Gos, la de Les Amplàries, Platgetes de Bellver: es verano en Orpesa y es asimismo evidente que el turismo de sol y playa aprovecha todos los reclamos que la villa puede ofrecer a los veraneantes. Pero el sol es un arma de doble filo cuya radiación se convierte en ocasiones en un compañero de viaje demasiado incómodo.

Si se tiene en cuenta que hombres y mujeres reciben en su piel antes de cumplir los 18 años entre el 50% y el 80% de la radiación ultravioleta y que el temido melanoma tarda en aparecer de diez a veinte años después de haber dañado la dermis, con mayor razón y sin duda alguna habría que proteger a los niños de los perjudiciales efectos del sol: imás vale prevenir que curar! Los niños cuya piel se ha quemado gravemente por la acción solar tienen grandes posibilidades de padecer cáncer en la edad adulta.

Los consejos del pediatra, del dermatólogo o del farmacéutico serán, por tanto, básicos y muy útiles siempre en lo tocante a la elección de los productos fotoprotectores. Cuanto más pequeño sea el niño, más vulnerable será su piel y mayor ha de ser el factor de protección de la crema solar que se le habrá de aplicar.

Es recomendable no permanecer con bebés de menos de un año de edad a la orilla del mar aun cuando éstos se encuentren a la sombra de un parasol, ya que los rayos ultravioleta también pueden reflejarse hasta un 25% en la arena de la playa.

A partir de un año de edad cabe pensar en la conveniencia de aplicar a los niños una crema de protección total, o sea un factor de protección solar superior a 50 y próximo a 60. Dicho factor irá disminuyendo conforme al desarrollo corporal infantil.

Por último, no hay que olvidar en ningún caso que los niños de piel clara, rubios o pelirrojos, con pecas y ojos verdes o azules, serán mucho más sensibles a los rayos ultravioleta, más conocidos por su abreviatura UVA. La página web de la Agencia Estatal de Meteorología (AEMET), www.aemet.es, puede proporcionar información muy válida sobre los índices de radiación ultravioleta de todos los municipios españoles.

 **BAR - RESTAURANTE**
Los Charros
Juan Luis Prieto Martín
Especialidad - Ibéricos
Guijuelo - Salamanca
Tlf. 964 313 411
Paseo Mediterráneo nº 40 Móvil 629 501 770
Orpesa del Mar 676 068 990


La Plana
ELECTRODOMESTICOS INFORMATICA
AIRE ACONDICIONADO INSTALACION ANTENAS
Ferrán I de Antequera, 24 - Tel. 964 31 13 09
Avda. La Plana, 101 - Tel. 964 31 15 10
12594 OROPESA DEL MAR (Castellón)

RACO DE PACO

Avenida la Plana, 62 Bajo
12594 Orpesa (Castellón)
Reservas: 964 31 31 36

CENTRO ASESOR
AXA seguros, Laboral,
Seguridad social,
Fiscal-Contable
Av. La Plana, 68
Orpesa.
Tel. 964 310 775
inmaroca61@hotmail.com